

S.a.r.l
**SULMONI NEYROUD
GAUTHIER DEMAILLY**



Office de DIGNE LES BAINS

3, Boulevard Thiers
04000 DIGNE-LES-BAINS

☎ : 04 92 31 31 75

✉ : contact@huissieralpes.fr
Paiement par CB sécurisé par téléphone ou en ligne sur

www.huissieralpes.fr



ou par virement sur notre compte C.D.C.
IBAN : FR39 4503 1000 0100 0016 5201 R07

Office de FORCALQUIER
Rue du Romarin
04300 FORCALQUIER

Office de SISTERON
Rue des Cordeliers
Résidence du Parc
04200 SISTERON

Dossier suivi par :
Mme NEBLE
04.92.31.80.03
rec1@cdj04.fr

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE EXPEDITION

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	40,42
D.E.P. Art. A444-15 TRANSPORT	7,67
HT	48,09
TVA 20,00 %	9,62
TAXE FORFAITAIRE Art.302 bis Y CGI	
TTC (1)	57,71
FRAIS POSTAUX	2,86
TTC (2)	60,57



PROCES VERBAL DE SAISIE-VENTE TRANSFORME EN PROCES VERBAL DE CARENCE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE et le

Vingt Sept Février

Nous, SARL SULMONI NEYROUD GAUTHIER DEMAILLY - CDJ 04, société de Commissaires de Justice multi-offices, dont le siège social est à Digne-les-Bains (04000) 3 boulevard Thiers, prise en son office de DIGNE-LES-BAINS (04000) situé 3 boulevard Thiers, par le Commissaire de Justice soussigné,

RAPPELLE ET SIGNIFIE A :

Monsieur FAVRE Julien
né le 18 décembre 1988 à DIGNE LES BAINS
15 Chemin de Sarrabosc
04200 SISTERON
Où étant et parlant à comme il est dit en fin d'acte

A LA DEMANDE DE

L'URSSAF PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR prise en la personne de son Directeur en exercice et dont le siège social est situé au 20 avenue Viton - 13299 MARSEILLE Cedex 20, agissant en vertu de l'article 15 de la loi n°2017-1836 du 30 décembre 2017 qui acte la suppression juridique du RSI et le transfert du recouvrement des cotisations et contributions sociales personnelles des travailleurs indépendants aux URSSAF

Élisant domicile en mon étude,

EN VERTU DE

1. Une contrainte délivrée par le Directeur de l'organisme requérant en date du 11/12/2017
Dossier : 46488 Nature de créance : 4E TRIM 16 1ER TRIM 17 2E TRIM 17
Références : 93700000206041488100627216940068
2. Une contrainte délivrée par le Directeur de l'organisme requérant en date du 12/04/2018
Dossier : 48441 Nature de créance : 3E TRIM 17 4E TRIM 17
Références : 93700000206041488100631853750068
3. Une contrainte délivrée par le Directeur de l'organisme requérant en date du 31/07/2018
Dossier : 50178 Nature de créance : 1ER TRIM 18
Références : 93700000206041488100636914800068
4. Une contrainte délivrée par le Directeur de l'organisme requérant en date du 21/01/2019
Dossier : 52891 Nature de créance : 2E TRIM 18
Références : 93700000206041488100638654790068
5. Une contrainte délivrée par le Directeur de l'organisme requérant en date du 19/04/2019
Dossier : 54148 Nature de créance : 3E TRIM 18 4E TRIM 18
Références : 93700000206041488100641929030068
6. Une contrainte délivrée par le Directeur de l'organisme requérant en date du 17/01/2020
Dossier : 57870 Nature de créance : 1ER TRIM 19 2E TRIM 19
Références : 93700000206041488100645768940068
7. une contrainte décernée par M. le Directeur de l'organisme requérant en date du 03.03.2020
Dossier : 59244 Nature de créance : 3E TRIM 19
Références : 93700000206041488100649643070068

8. une contrainte décernée par M. le Directeur de l'organisme requérant en date du 21.06.2023
Dossier : 61970 Nature de créance : 1ER TRIM 20
Références : 93700000206041488100652721030068
9. une contrainte décernée par M. le Directeur de l'organisme requérant en date du 12.10.2023
Dossier : 62385 Nature de créance : 4E TRIM 19 REGUL 20 4E TRIM 20 1ER TRIM 21
2E TRIM 21 3E TRIM 21 4E TRIM 21 1ER TRIM 22 2E TRIM 22 3E TRIM
22 4E TRIM 22 1ER TRIM 23
Références : 93700000206041488100651297430068
10. une contrainte décernée par M. le Directeur de l'organisme requérant en date du 07.12.2023
Dossier : 62689 Nature de créance : 2E TRIM 23
Références : 93700000206041488100707495110068

Et à défaut d'avoir déferé à un précédent commandement de payer, ou à l'injonction de communiquer valant commandement,

JE VOUS FAIS ITERATIF COMMANDEMENT DE PAYER LES SOMMES, (dont le détail vous est fourni ci-après) :

Dossier : 46488

* PRINCIPAL CREANCE.....	3605,00
* DOMMAGES - INTERETS.....	249,00
* FRAIS DE PROCEDURE.....	1164,28
* Emolument A444-31	16,44
* Versements effectués	-200,00
Total dossier 46488	4834,72

Dossier : 48441

* PRINCIPAL CREANCE.....	1377,00
* DOMMAGES - INTERETS.....	73,00
* FRAIS DE PROCEDURE.....	72,58
* Emolument A444-31	35,63
Total dossier 48441	1558,21

Dossier : 50178

* PRINCIPAL CREANCE.....	563,00
* DOMMAGES - INTERETS.....	43,00
* FRAIS DE PROCEDURE.....	41,69
* Emolument A444-31	20,42
Total dossier 50178	668,11

Dossier : 52891

* PRINCIPAL CREANCE.....	792,00
* DOMMAGES - INTERETS.....	43,00
* FRAIS DE PROCEDURE.....	41,79
* Emolument A444-31	22,19
Total dossier 52891	898,98

Dossier : 54148

* PRINCIPAL CREANCE.....	1932,00
* DOMMAGES - INTERETS.....	100,00
* FRAIS DE PROCEDURE.....	70,98
* Emolument A444-31	30,62
Total dossier 54148	2133,60

Dossier : 57870

* PRINCIPAL CREANCE.....	1782,00
* DOMMAGES - INTERETS.....	92,00
* FRAIS DE PROCEDURE.....	72,68
* Emolument A444-31	32,75
Total dossier 57870	1979,43

Dossier : 59244

* COTISATIONS.....	754,00
* FRAIS DE PROCEDURE.....	41,14
* Emolument A444-31	21,61
Total dossier 59244	816,75

Dossier : 61970

* COTISATIONS.....	816,00
* FRAIS DE PROCEDURE.....	152,73
* Emolument A444-31	21,84
Total dossier 61970	990,57

Dossier : 62385

* COTISATIONS.....	9777,00
* FRAIS DE PROCEDURE.....	230,28
* Emolument A444-31	17,72
Total dossier 62385	10025,00

Dossier : 62689

* COTISATIONS.....	686,00
* FRAIS DE PROCEDURE.....	109,42
* Emolument A444-31	20,94
Total dossier 62689	816,36

* Coût de l'acte ttc	60,57
----------------------------	-------

SOLDE A PAYER en Euros	24 782,30
-------------------------------	------------------

Je vous informe qu'à défaut de paiement intégral, je vais sur le champ procéder à la saisie de vos biens. En outre, je vous mets en demeure de me faire connaître les biens ayant fait l'objet d'une saisie antérieure ayant conservé effets.

A QUOI IL M'A ETE REPONDU :

Au 15 chemin de Sarrabosc sur la commune de SISTERON (04200) se trouve le domicile personnel de M. FAVRE Alain et Mme. FAVRE Florence, les parents de M. FAVRE Julien.

M. FAVRE Julien n'est plus domicilié chez ses parents depuis plusieurs années.

Les parents de M. FAVRE Julien refusent de nous indiquer l'adresse du domicile de ce dernier.

M. FAVRE Julien exploite un petit commerce de réparation informatique situé au 70 rue Droite sur la commune de SISTERON (04200).

Lors nos différents passages le commerce était fermé. Le local a une superficie d'environ 10 m².

Les seuls biens mobiliers que nous puissions apercevoir à travers la vitrine sont un comptoir et deux écrans.

Les biens identifiés à ce jour étant de valeur trop modique, j'ai converti le présent en procès-verbal de carence.

